



Problème avec l'école à distance ifdp

Par **Annie75**, le **04/02/2015** à **17:14**

Bonjour à vous. rnVoilà, je me suis inscrite en janvier 2014 à l'école ifdp. rnSuite à des soucis de famille et plus de revenus mensuel, j'ai envoyer a l'école une lettre avec accuser de réception expliquant ma situation et stipulant que je voulais arrêter (envoyer en juin). rnrnDepuis, j'ai le droit à des lettres simples me demandant de payer, ce soir j'ai eu un appel de Mr Joseph du service de recouvrement me demandant de payer la somme de 2900€.
rnAutant dire que je n'ai pas cette argent. rnrnJ'ai signée mon contrat par Internet et n'ai pas reçu de contrat. rnrnAujourd'hui, mon père a pris le téléphone et parler avec ce Mr Joseph. rnIl lui a dit qu'il (Mr Joseph) devait envoyer un courrier stipulant que l'école devait m'envoyer mes cours et que mon père proposer un remboursement de 120€ / mois pour éviter le tribunal.
rnrnA t'il bien fait? Que dois-je faire????